Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 022-212200158-20260309-2026_01-DE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
BREHAND

L'an deux mil vingt-six, le neuf mars, à dix-huit heures zéro minute, le Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqué le seize février deux mil vingt-six, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie de Bréhand, sous la présidence de M. Yves RUFFET, Président.

Etaient présents : Yves RUFFET, Paulette BEUREL, Laetitia HERMON, Marie-Annick BENOIT, Christine PIEDVACHE, François VAN STIPHOUT, Patrick CHERDEL, Véronique Guégo, Jean OLIVIER
Absents excusés :, Muriel LE COLONIER, Gilles TURBIN
Secrétaire : Paulette BEUREL

2026-01 – Approbation du CFU – (COMPTE FINANCIER UNIQUE)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la demande de passage au CFU auprès du SGC de Lamballe le 23/09/24
Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;
Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Fonctionnement :

Dépenses : 5061.49 €
Recettes : 5472.35€
Résultat de l'exercice 2025 : 410.86€
Résultat de clôture de l'exercice 2025 : 708.51€ reporté en 002 en recette de fonctionnement

Investissement :

Dépenses : néant
Recettes : néant
Excédent : 30,49 €

8 VOTES POUR

Pour extrait conforme
Le 9 mars 2026
Paulette BEUREL,
maire adjointe

